

Vous venez d'acquérir un écran numérique Contactoo et nous vous en remercions.  
Vous avez créé votre espace familial sur l'application Contactoo (contactoo .fr)

Pour être utilisé de façon optimale, en lien avec l'application, l'écran nécessite d'être configuré et programmé. C'est le rôle de notre association qui pour fonctionner a besoin de votre adhésion. Nous vous remercions de compléter ce bulletin et d'y joindre le montant de la cotisation. L'association Solidoo s'engage ainsi à vous apporter le meilleur service.

L'adhésion annuelle à l'association Solidoo est renouvelée par tacite reconduction à la date anniversaire de la 1<sup>ère</sup> adhésion. Son montant est acquis à l'association quelle que soit la durée d'adhésion. Son montant est fixé pour l'année lors de l'Assemblée Générale annuelle.

Date de 1<sup>ère</sup> adhésion :

Montant de la cotisation annuelle : 30 € pour l'année 2022

Nom de famille du bénéficiaire :

Commune de résidence :

Connexion WiFi (si possible joindre une photo de ces identifiants) :

SSID :

Code WPA :

Pour l'association

Pour le bénéficiaire

Son Président

Nom :

Prénom :

L'association SOLIDOO, à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 conçoit et développe des applications numériques notamment à destination des personnes âgées et leurs aidants. Le siège de l'association est au 8, rue de la Branchoire 44800 SAINT HERBLAIN – tel : 07 83 61 83 44 et elle est représentée par Monsieur Hervé GUEVEL, Président (même adresse/tel).